



ገብረ ግርዖም ትምህርት ቤት
Lycée Guebre-Mariam
Addis-Abeba Éthiopie



L'objectif des **Activités Extra-Scolaires (AES)** 2018-2019 est d'offrir à vos enfants la possibilité de pratiquer des activités sportives et/ou culturelles en dehors du temps scolaire. Pour permettre à votre enfant de choisir son activité, un **forum des AES** sera organisé le **samedi 6 octobre 2018 de 9h30 à 12h30**. Il débutera par un mot du proviseur et un café de bienvenu. A cette occasion, vous pourrez rencontrer les animateurs et discuter avec eux des activités proposées. Des animations seront également proposées aux enfants par les animateurs, ainsi qu'un château gonflable, face painting, glace...

Pour les parents n'étant pas disponibles ce jour, les formulaires d'inscriptions seront disponibles au bureau de la vie scolaire.

Il vous sera demandé de **présenter cette note d'information pour avoir accès à l'enceinte du lycée** à l'occasion du forum des AES.

Organisation

Les AES sont encadrées par des Agents Spécialisés de l'école maternelle (ASEM), des enseignants du lycée ou des intervenants extérieurs spécialisés dans une discipline artistique ou sportive.

Les animateurs prennent leur groupe au point de rassemblement dans la cour de la maternelle ou de l'élémentaire et conduisent les enfants jusqu'au lieu de l'activité. En fin de journée, la remise des élèves à leurs parents est assurée par l'animateur.

L'animateur n'acceptera plus la participation d'un élève dont il aura dû assumer plus d'une fois la garde pendant une durée supérieure à 15 minutes. Dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.

Le Lycée fournit le matériel nécessaire à l'animation, mais les enfants doivent se présenter avec une tenue appropriée pour l'activité choisie.

La liste complète des activités accompagnée d'un bulletin d'inscription vous sera communiquée en début de semaine prochaine.

Calendrier

Les AES sont désormais organisées en 2 périodes. 1^{ère} période du 8 octobre 2018 au 31 janvier 2019. 2^{ème} période du 1^{er} février au 29 juin 2019. La cotisation pour chaque période est de **1500 birrs et sera ajoutée aux frais d'écolage dans les factures**. La date limite d'inscription pour la première période est fixée au 13 octobre 2018.

Inscription

Vous pourrez retirer les fiches d'inscription pour vos enfants le jour du forum. Si vous ne pouvez pas venir ce jour, des fiches d'inscriptions seront à votre disposition au bureau de la Vie Scolaire jusqu'au 13 octobre.

L'inscription se fait pour une session d'une période complète.

La cotisation est forfaitaire et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempéries ou d'absence de l'élève.

Assurance

Le Lycée souscrit une assurance qui couvre chaque enfant dans le cadre des AES.

Absence

Si votre enfant est absent merci de prévenir le responsable des AES **au 09 40 33 97 00 avant 9h00**

En cas d'intempéries, l'activité aura lieu en salle dans la mesure du possible, sinon l'animateur se réserve le droit d'annuler la séance.

Horaires d'ouverture du bureau de la vie scolaire du **Lundi au Vendredi de 7h50 à 12h00**

Pour toutes questions concernant les AES merci de vous adresser au responsable des AES en appelant le 09 40 33 97 00 / 0111 57 93 79 ou par mail à philippe.morand@mlfmonde.org